



## Editorial

## La NUPES victorieuse sur Trélazé aux dernières législatives

Le soir même du second tour des élections législatives, le 19 juin dernier, chacun s'accordait à souligner l'ouverture d'une crise politique majeure de la Ve République. Quinquennat dans l'impasse, majorité absolue envolée, extrême droite rentrant en force au Parlement, président de l'Assemblée battu... La monarchie présidentielle s'avère bien mal en point.

Lors de l'entre-deux-tours des Législatives, nombre de macronistes ont renvoyé dos à dos les candidats de la gauche rassemblée et l'extrême droite, poignardant ainsi les valeurs républicaines. Le refus de la Macronie (et d'E. Macron lui-même) d'appeler à voter pour les candidats de la NUPES face au RN a contribué à faire sauter la digue républicaine et permis l'entrée massive de l'extrême droite à l'Assemblée.

Nombre d'électeurs, en portant leur voix sur les candidats de la NUPES, ont néanmoins choisi de redonner des couleurs à une gauche offensive. Environ 140 députés siègent dans différents groupes de gauche et un intergroupe NUPES. Ces élus d'opposition s'appuyant sur le mouvement social, seront autant de points d'appui pour arracher des victoires en faveur des classes populaires.

**Localement le scrutin législatif est lourd d'enseignements.**

Certes, la candidate LREM Stella Dupont a été réélue sur notre circonscription, mais, sur Trélazé, **alors qu'avec son suppléant (Marc Goua) elle**

**avait réalisé 77 % au second tour en 2017, elle y est aujourd'hui minoritaire (45 %).** Au second tour, Caroline Bessat, la candidate de la NUPES a en effet réalisé 55 % sur notre commune.

**L'argument développé par L.Naham de soutenir S.Dupont** pour ensuite espérer s'appuyer sur elle afin de répondre localement aux besoins des couches populaires à Trélazé **ne tient en réalité pas une seconde.** Cela revient à soutenir une option politique de casse sociale (par exemple la retraite à 65 ans) au niveau national et à nous laisser, à l'échelle locale, le soin de « gérer » les conséquences terribles d'une telle politique. **Cela revient ni plus ni moins à lui donner une masse pour nous taper dessus !** Pour mettre deux fers au feu, n'est pas Marc Goua qui veut !

**Sur notre commune, cette défaite de S.Dupont et de son suppléant, adjoint à Trélazé (S. BouSSION), est aussi celle de ses soutiens, une défaite du maire en particulier.** Cela conforte ce que nous disons depuis des mois au sujet de l'illégitimité de l'actuelle majorité et sur les grandes manœuvres qui ont permis à L. Naham de s'installer dans le fauteuil de maire.

**Pour TAE, Boris Battais**

**Venez échanger  
avec nous...**

**Réunion T.A.E.**

**Le mercredi 9 novembre 2022**

**19h00**

**Salle de la Maraîchère**

## Sommaire :

**Page 1 :** Editorial

**Page 2 :** -Courage fuyons ! - La majorité ... - Alternatri- Julien Fagault ... -

**Page 3 :** - Appel - Quand la majorité ... -

**Page 4 :** - La politique culturelle - Vélo - Dans le programme de TAE -

**Pour nous contacter :**

t.agissonsensemble@protonmail.com

@t.agissonsensemble

**Les blogs :**

La Gauche Trélazéenne : [www.lgt.lautre.net](http://www.lgt.lautre.net)

TCS : [trelazecitoyenssolidaires.over-blog.com](http://trelazecitoyenssolidaires.over-blog.com)

Vos élu-e-s TAE : Boris Battais, Gilles Ernoult, Mylène Canevet, Jean-François Garcia, Ghislaine Thépin, Claude Cadot, Julien Fagault

## Courage fuyons !

Cela semble être la consigne donnée par L. Naham à ses troupes ! Depuis son installation dans le fauteuil de maire, plus aucun débat. A nos interventions, nos demandes ou nos interrogations, aucune réponse concrète ou précise mais des « Nous prenons acte de votre demande » ou des « nous ne polémiquerons pas, les Trélazéens jugeront ! »...

A cette situation s'ajoute la non-réunion des groupes de travail (culture, sport, politique de la Ville, etc.) entre élus et le fait de devoir se contenter uniquement d'une commission Finances et d'une autre Urbanisme/développement durable essentiellement consacrées à la présentation des délibérations du conseil municipal suivant.

**La majorité municipale** Tout est organisé par la majorité pour ne pas permettre le débat, l'échange, la discussion et la construction collective. Pire, le recours aux interventions populistes ou sournoises faites de sous-entendus, de caricatures ou d'outrances dégrade le climat au sein du conseil municipal.



Les Trélazéen-ne-s méritent mieux que cela. Puisque la majorité refuse le débat au sein du conseil, nous continuerons de le porter dans la ville.

***Nous vous donnons rendez-vous le 09/11/22 pour échanger avec vous sur le devenir de notre cité.***

### ***La majorité municipale a perdu une belle occasion de se taire ...***

Lors de la démission d'un conseiller municipal, la loi prévoit son remplacement par celle ou celui qui suit dans l'ordre de la liste présentée lors des élections municipales.

Or, à l'occasion du remplacement de notre co-listière F. Redissi par J. Fagault, le suivant sur la liste, L. Naham et V. Pineau ont reproché à TAE que le rapport hommes-femmes devenait déséquilibré !

***Rappelons tout d'abord à la majorité qu'avec 7 élus, il ne peut y avoir de parité et qu'au mieux, il peut y avoir un rapport de 3 pour 4 (dans un sens ou dans l'autre d'ailleurs) ! Ensuite, au gré des remplacements, ce rapport peut en effet varier. Cette conséquence du fonctionnement prévue par la loi peut sembler fâcheuse et peut être sujette à modification mais elle n'est pas de notre fait !***

Et pour ceux qui, dans la majorité, en appellent à

#### **Julien Fagault intègre l'équipe TAE.**



Notre collègue Fatiha Redissi a souhaité démissionner pour des raisons personnelles. Nous la remercions pour le travail réalisé.

Conformément à la législation, elle est remplacée par celui qui est juste après elle sur la liste.

Il s'agit de Julien Fagault. Lors de la publication de la liste, il

### ***Encore oubliée !***

L'association **Alternatri**, est une association d'insertion qui récupère, les papiers (journaux ou autres), les bouteilles plastiques translucides, les bouchons ... C'est la deuxième fois qu'elle est oubliée sur le livret annuel fait par la mairie, pour informer les habitants sur les associations existantes, malgré l'intervention de M. Canevet l'année dernière.

Cette association est dans le bourg de Trélazé, 120, rue Pasteur, dans la zone d'activité de Grand Maison. Elle embauche des personnes en début de parcours d'insertion (emplois solidaires).

**Le double effet "ALTERNATRI" : solidarité avec l'insertion et développement durable !**

**Devenons « Citoyens Acteurs ».**

« l'esprit de la loi », rappelons-leur que lors de la démission de M.Goua, l'esprit de la loi aurait dû les conduire à retourner devant les électeurs pour procéder à de nouvelles élections.

L'« esprit de la loi » aurait dû aussi conduire **C.Jeoffroy à être première adjointe** après les élections de 2020 (et **non L.Naham**) puisque qu'elle était seconde sur la liste, derrière M.Goua... **Peut-être aurait-il ensuite été possible de la voir élue maire... Mais sans doute « l'esprit de la loi » constitue-t-il ici encore un principe à géométrie variable pour la majorité.**

Les raisons de cette attaque sournoise de la majorité contre Julien Fagault est en réalité très simple. Il est le secrétaire de la section de Trélazé du PCF et a largement œuvré au succès de la candidate de la NUPES (Caroline Bessat) sur notre commune au printemps dernier (contre la candidate macroniste soutenue par le maire). Son installation comme élu au sein de notre groupe TAE composé de forces de gauche et citoyennes a naturellement fait grincer les dents de la majorité.

s'était présenté à vous ainsi : **"Trélazéen depuis mon enfance, je suis très attaché à mes divers engagements associatifs et politiques. Investi dans le sport depuis des années, comme pratiquant, entraîneur ou dans la gestion des structures, j'ai toujours privilégié le travail collaboratif. C'est à mes yeux un véritable gage d'implication individuelle et d'enrichissement collectif pour les adhérents et les associations. Je m'engage auprès de vous à agir dans ce sens."**

**Comme, notamment, Gilles Leproust, maire d'Allonnes (72) et Président "Ville et Banlieue" et Philippe Rio, maire de Grigny (élu meilleur maire du Monde), les élu-e-s T.A.E. soutiennent l'appel ci-dessous et l'ont proposé au Conseil Municipal.**

**"Monsieur le Président de la République,  
Nous ne pourrons plus payer"**

**Nous ne pourrons pas payer les conséquences de l'ouverture au marché de biens essentiels comme l'électricité et le gaz. Au nom des services publics que nous mettons en œuvre au quotidien dans l'intérêt de nos concitoyen.ne.s que nous ne réduisons pas, notre responsabilité nous amène à refuser les augmentations des factures d'électricité et de gaz.**

L'irresponsabilité n'est pas chez les Maires, les élu-e-s, qui ont le souci quotidien de la réponse aux besoins des habitant.e.s, mais chez les Gouvernements qui ont décidés de nous contraindre à des appels d'offres pour acheter l'électricité et le gaz sur les marchés. Les collectivités locales sont en première ligne pour répondre aux crises sanitaires, mais ce sont aussi des espaces d'innovation politique, démocratique. **Dans nos villes, nos EPCI, nos départements, nos régions, nous n'avons pas attendu les appels de votre gouvernement pour investir dans la transition écologique.** L'isolation thermique de nos bâtiments, des logements, pour faire des économies d'énergies dans le souci de la préservation de notre planète est ancré dans nos préoccupations. **Mais comment poursuivre nos investissements avec des finances locales mises à mal par la quasi disparition de la dotation globale de fonctionnement.**

Alors que nous travaillons à la réduction des dépenses énergétiques dans un souci économique et écologique, nos

factures vont augmenter du seul et unique fait de la spéculation boursière. La Présidente de la Commission européenne, Madame Ursula Von Der Leyen, reconnaît que « La flambée des prix montre clairement les limites du fonctionnement actuel du marché ». En réponse à la hausse des dépenses d'énergies, nous ne demandons pas à l'État d'aides financières mais simplement le retour au tarif régulé.

Le saupoudrage n'endigüe pas les difficultés ni pour les collectivités, ni pour nos concitoyen.ne.s, ni pour les entreprises.

**Madame la Première ministre a annoncé une augmentation pour l'ensemble de la population des prix du gaz et de l'électricité en 2023. C'est insupportable.**

Monsieur le Président de la République, nous appelons à :

- ▶ Sortir le gaz et l'électricité du marché et fixer les prix en fonction de la réalité des coûts de production par EDF
- ▶ Permettre aux collectivités de bénéficier du tarif réglementé pour ne plus être soumises au marché
- ▶ Bloquer le tarif réglementé de l'électricité et du gaz
- ▶ Reconnaître l'électricité et le gaz comme des biens de première nécessité, et interdire les coupures
- ▶ Mettre en place un bouclier tarifaire pour les collectivités les plus pauvres elles aussi victimes, comme nos concitoyens d'une certaine précarité énergétique

<https://framaforms.org/monsieur-le-president-de-la-republique-nous-ne-pourrons-plus-payer-lappel-des-maires-et-elues-locaux>

## **Quand la majorité municipale subventionne la banque !**

Au menu du conseil municipal du lundi 26 septembre dernier, un dossier a été soumis qui illustre la façon dont la majorité municipale gère nos finances.

**Depuis plusieurs années, la Ville signe un contrat avec une banque (toujours la même) pour obtenir une possibilité de mobiliser des sommes d'argent en cas de besoin de trésorerie.**

La situation de trésorerie a fait que, depuis plusieurs années, la ville n'a pas eu besoin d'utiliser cet outil financier.

Pour l'année 2022-2023, il en sera de même car la ville a déjà emprunté 1 500 000 €. Cet outil de gestion a un coût de 1 000 € que la ville paie à la BANQUE, chaque année, alors qu'elle n'en a pas besoin.

A notre demande, **la Ville nous a informés qu'elle avait préalablement consulté plusieurs banques et qu'elle n'avait finalement pas retenue celle qui présentait la proposition la moins coûteuse.**



**Cette différence de coût constitue une somme versée inutilement à cette banque. Elle ferait le bonheur d'une association Trélazéenne.**

Nous avons voté contre et la majorité pour, en dépit des arguments avancés. Comment accepter ce gâchis financier ?

C'est un nouvel exemple de cette gestion dénoncée par la chambre régionale des comptes. Il est vrai que monsieur Naham a occupé les fonctions d'adjoint aux finances depuis 2008 avec le succès que l'on connaît, **entre autre le versement de 14 000 000 € d'indemnités aux banques pour les prêts toxiques.**

Désormais avec la casquette de Maire que lui ont donnée 26 conseillers de la majorité et non pas par le vote des électrices et électeurs TRELAZEENS, il continue de gérer les finances de la ville dans le même sens : celui du gaspillage de l'argent de la ville, enfin le nôtre.

# Quoi de neuf dans la vie culturelle Trélazéenne ?

Les années passent et le Festival estival continue de peser très lourd dans le budget de la Ville. Il a coûté cette année 654 000 euros. **Le coût de cet événement est de 43 euros/habitant quand, à titre de comparaison, le budget d'acquisition de la médiathèque est, lui, de 2 euros/habitant.**

La culture ne saurait se réduire à la consommation de spectacles. Elle doit également être source de rencontres, de réflexions et d'échanges pour une meilleure compréhension du monde.

**Une politique culturelle municipale doit s'adresser à la population dans son ensemble avec une attention particulière aux concitoyens qui n'ont pas accès ou qui sont éloignés de l'offre culturelle.** Cela aide chacun d'entre nous à se construire et nous permet de mieux vivre ensemble dans un monde qui s'individualise.

Aussi avons-nous soutenu le projet d'orchestre à l'école et découvert d'un bon œil le programme pour 2022 du Théâtre de l'Avant-scène. Au menu : de la chanson, du théâtre, du jazz et une politique tarifaire visant à faire venir un large public.



**Mais nous devons aller plus loin.** Nous voulons un service culturel municipal fort qui mette en réseau les différents acteurs du monde de l'art, du spectacle vivant, du monde associatif. Le soutien politique en faveur des nombreuses propositions culturelles et artistiques trélazéennes doit entraîner une plus grande implication des habitants.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de créer un réseau pour appuyer la participation des quartiers, faciliter l'accès aux équipements nécessaires au développement et à l'intégration des projets ou engendrer des rencontres avec la création. La question de l'accès du plus grand nombre à l'école de musique est aussi posée, en particulier pour ce qui concerne les tarifs appliqués.

**L'enjeu de la culture, de la création artistique, comme de l'enseignement artistique est aussi de mettre en valeur la richesse des Trélazéennes et des Trélazéens, celle de leur ville, de leur patrimoine et celle de leur histoire.** Pour nous, les Anciennes Ecuries et le Festival doivent aussi s'intégrer à une politique culturelle nouvelle repensée avec les acteurs locaux et les habitants. **Nous sommes prêts à y travailler avec la majorité.**

## Parlons vélo ...

En 2021, le baromètre Parlons vélo.fr, constatait que la ville de Trélazé n'était pas à l'écoute des besoins des usagers et que ses efforts en faveur du vélo étaient inexistantes.

Depuis quelques mois, la communication de la ville semble montrer une prise de conscience avec un adjoint en charge des transports et des mobilités.

L'aide proposée aux cyclistes pour l'achat d'équipements de sécurité est une bonne initiative **mais ne pourrions nous pas cibler directement les enfants qui font leur rentrée au collège Jean Rostand, en leur offrant ces équipements de sécurité ?**

Le manque de continuité des infrastructures cyclables

sera, de toute façon, un frein à l'utilisation du vélo par les collégiens et les autres cyclistes.

Si la ville aura accès aux aides de l'Etat, une politique volontariste devra aller bien au-delà pour montrer une réelle volonté en faveur des déplacements vélo.

Nous serons attentifs au budget à attribuer pour les investissements nécessaires à la réalisation de ces objectifs. D'ici la fin du mandat, les évolutions positives devront être notables pour aller au-delà de la simple communication .

Soyons à la hauteur des ambitions et travaillons avec les villes voisines pour développer un réseau cohérent.



## Dans le programme de TAE ...

- Définir et mettre en œuvre la politique culturelle de la ville en lien avec les Trélazéens et les associations .
- Créer une structure inter-associative favorisant les échanges et la cohérence des orientations.
- Mettre à l'étude la création d'un espace socio-culturel associant arts, sciences et numérique dans une dynamique intergénérationnelle
- Repenser le festival, ses finalités et son financement avec les Trélazéens pour en faire un temps fort de la vie culturelle et associative locale.
- Coopérer à l'échelle de l'Agglomération pour coordonner les grands équipements et les événements culturels gratuits.

